

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composée de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE
Fondation du patrimoine – Délégation Bretagne
BP 70289
75867 PDC PARIS 18
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

ASSOCIATION DIOCÉSAIN DE VANNES
14 rue de l'évêché
56000 Vannes
hugues.tanguy@diocese-vannes.fr

► Les partenaires de la Fondation du patrimoine



► **Jedonne !**
Pour la
restauration du

Logis Saint-Vincent Ferrier à Vannes

Morbihan



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidez-nous à restaurer ce logis historique !

◆ ◆ LE PROJET

Le logis Saint-Vincent Ferrier est fortement dégradé, et présente aujourd'hui un état de péril avéré. Les deux façades à pans de bois, protégeant notamment le corps d'escalier ainsi que la chambre de Saint-Vincent Ferrier, présentent une forte dégradation. Un profil métallique de renfort a été installé sur la façade de la cage d'escalier afin de consolider la structure. Un filet a également été installé sur la cour pour la sécuriser et éviter la chute d'éléments de façade.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Cette maison située place Valencia a vécu de nombreuses modifications au fil du temps.

Si la façade sur rue présente la date de 1574 sur une sablière, la maison semble avoir été construite à l'emplacement d'une plus ancienne. Selon des références historiques et après des analyses architecturales, les murs sud-ouest de la maison pourraient dater du Moyen-âge.

Une partie de l'aile existait avant la construction de la grande maison en 1574. Dans cette aile au premier étage, se trouve la chambre où est mort Saint Vincent Ferrier en 1419. Cette chambre a été aménagée en oratoire pour accueillir les pèlerins.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La restauration du logis Saint-Vincent Ferrier est un projet ambitieux, qui permettra de conserver une partie de l'héritage historique de la Ville. A la fin du chantier, la chambre de Saint Vincent Ferrier sera réouverte, afin d'accueillir les pèlerins et d'organiser des visites pour le public ; le site s'inscrit par ailleurs dans un circuit touristique en lien avec la Cathédrale où se trouve le tombeau de Saint-Vincent Ferrier.

◆ ◆ LES CONTREPARTIES

Un reçu fiscal vous sera systématiquement délivré quel que soit le montant de votre don. De plus, vous bénéficierez :

Formule n°1: 10 €

Visite guidée de la chambre de Saint Vincent Ferrier.

Formule n°2 : 50 €

Formule n°1 + invitation à l'inauguration à l'issue des travaux.

Formule n°3 : 100 €

Formule n°2 + remise d'un dépliant présentant la vie de Saint Vincent Ferrier.

Formule n°4 : 500 €

Formule n°3 + inscription du nom du donateur.

Montant des travaux	393 564 € TTC
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Septembre 2025

© Estefanía Armario Perea- Architecte du patrimoine



© Estefanía Armario Perea- Architecte du patrimoine



© Estefanía Armario Perea- Architecte du patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration du
Logis Saint-Vincent Ferrier

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/
ou en flashant le QRcode ci-contre.



Parchèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine
Logis Saint-Vincent Ferrier à Vannes

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐